



Engagement et déplacement des athlètes de l'Iroise Athlétisme

Objectifs :

Cette fiche a pour objectif de préciser :

- les délais d'engagement des athlètes aux différentes compétitions et meetings.
- les modalités d'inscription aux déplacements organisés.
- ainsi que les responsables en charge de leur organisation.

I/ Déplacements

A/ Déplacements des athlètes

L'organisation des déplacements (réservation des véhicules, hébergements, etc.) est assurée par Roger QUENTEL responsable de la gestion des déplacements.

Il est l'interlocuteur privilégié pour toute communication liée aux déplacements (messages ou courriels).

B/ Délais pour les déplacements des athlètes

1/ Lorsque la compétition est connue

(Championnats du Finistère, cross, etc.)

- **J -30 avant la compétition :**
Sondage des athlètes afin de connaître les participants souhaitant bénéficier du déplacement organisé par le club.
- **J -21 avant la compétition :**
Transmission au responsable des déplacements du nombre prévisionnel d'athlètes afin de préparer l'organisation du déplacement.
- **J -14 avant la compétition :**
Confirmation définitive des athlètes participant au déplacement.

2/ Lorsque la compétition dépend des listes de qualification

- **J -15 avant la compétition :**
Prévision transmise par les entraîneurs, avec mise à jour dès la publication des listes officielles des athlètes qualifiés.

II/ Engagements

Pour les compétitions jusqu'au niveau départemental (Finistère), ainsi que pour les stages et meetings, chaque club est responsable de l'engagement de ses athlètes.

À partir des compétitions de niveau Bretagne et au-delà, Alain TALARMIN est responsable des inscriptions pour l'ensemble des clubs de l'Iroise Athlétisme.

A/ Engagement des athlètes

1/ Lorsque la compétition est connue

(Championnats du Finistère, cross, etc.)

- **J -15 avant la compétition :**

Transmission de la liste des athlètes participants ainsi que des épreuves concernées si nécessaire.

Cette liste pourra être ajustée en fonction des blessures ou maladies avant la compétition.

2/ Lorsque la compétition dépend des listes de qualification

- **J -15 avant la compétition :**

Prévision établie par les entraîneurs, avec mise à jour dès la publication des listes officielles des athlètes qualifiés.

Si ces dispositions ne sont pas respectées, les responsables de l'organisation ne pourront garantir la prise en compte des demandes des athlètes concernés.